

AVRIL 2020

SPÉCIAL
BREXIT

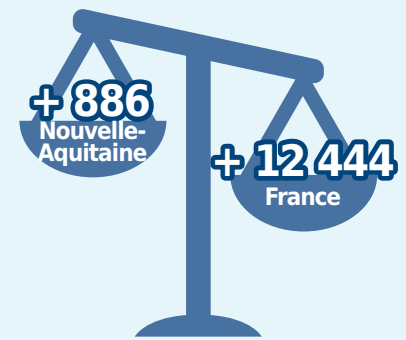
LE ROYAUME-UNI : UN PARTENAIRE IMPORTANT POUR LA NOUVELLE-AQUITAINE



Le Royaume-Uni, 2^e contributeur à l'excédent commercial de la Nouvelle-Aquitaine

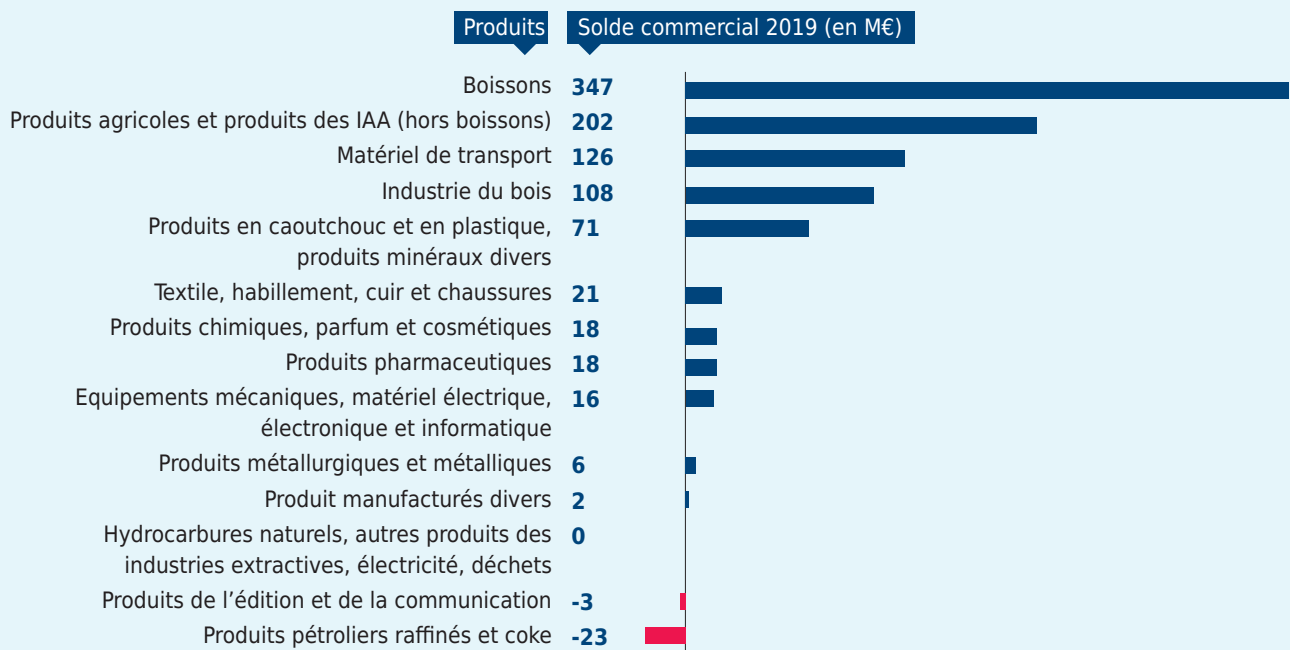
> Avec 886 millions d'euros d'excédent en 2019, **le Royaume-Uni se positionne au 2^e rang des pays avec lesquels la Nouvelle-Aquitaine est excédentaire**, derrière les Etats-Unis (1 933 millions d'euros) et devant Singapour (603 millions d'euros).

Au plan national, il reste le 1^{er} contributeur à l'excédent (12,4 milliards d'euros en 2019 soit une augmentation de 3,6% par rapport à 2018).



Balance commerciale (M€)


Solde de la balance commerciale entre la Nouvelle-Aquitaine et le Royaume-Uni en 2019




Source : Douanes - 2020 (CAF-FAB hors matériel militaire), année 2019, valeur en millions d'euros- Traitement CCI Nouvelle-Aquitaine

- > **Les boissons** s'imposent comme le premier secteur contributeur à l'excédent commercial de la région avec le Royaume-Uni (347 millions d'euros d'excédent en 2019).
- > **Les produits agricoles et produits des industries agro-alimentaires (hors boissons)** (202 millions d'euros d'excédent en 2019), principalement les produits de la culture et de l'élevage (91 millions d'euros d'excédent en 2019), restent les 2^e contributeurs à l'excédent commercial avec le Royaume-Uni. Ceci malgré une forte baisse des exportations de ces produits (-25%) et une diminution de l'excédent en 2019 de 12 %.
- > Le 3^e secteur contributeur à l'excédent commercial de la région avec le Royaume-Uni est le **secteur du matériel de transport**. Principalement constitué des produits de la **construction aéronautique et spatiale** (69 %) dont les exportations ont augmenté de 7 % en 2019.
- > A noter, une baisse de l'excédent commercial de certains secteurs en 2019 par rapport à 2018 comme celui de **l'industrie du bois** (-6 %), du **secteur textile et habillement** (-61 %), ou encore des **produits pétroliers raffinés et coke** (-21%).
- > A l'inverse, d'autres secteurs ont contribué à l'accroissement de cet excédent : **les produits chimiques, parfums et cosmétiques** (+132 %) et les **équipements mécaniques, matériels électriques, électroniques et informatiques**. Ceux-ci enregistraient un déficit en 2018 (-5,9 millions d'euros), ils présentent un excédent en 2019 (15,9 millions d'euros).

Stabilité des exportations, des importations orientées à la baisse

 Exportations vers le Royaume-Uni	2019 M€	Evolution sur 1 an	Evolution sur 3 ans	Part dans les exportations totales régionales
Nouvelle-Aquitaine	1 525	+0,6 %	-0,5 %	6,3 %
France	33 575	+3,0 %	+7,8 %	6,8 %

 Importations depuis le Royaume-Uni	2019 M€	Evolution sur 1 an	Evolution sur 3 ans	Part dans les exportations totales régionales
Nouvelle-Aquitaine	639	-4,6 %	-3,7 %	2,7 %
France	21 131	2,6 %	-2,9 %	3,7 %

Source : Douanes 2020 ; millions d'€ - Traitement CCI Nouvelle-Aquitaine

Note de lecture : En 2019, les entreprises de Nouvelle-Aquitaine ont exporté 1 525 millions d'euros à destination du Royaume-Uni, soit 6,3 % des exportations régionales totales. Ces exportations ont augmenté de 0,6 % en 2019 et ont diminué de 0,5 % entre 2017 et 2019.

EXPORTATIONS

- > En 2019, la Nouvelle-Aquitaine exporte 1 525 millions d'euros vers le Royaume-Uni, soit **6,3% de la totalité des exportations régionales**.
- > **10^e région française exportatrice vers le Royaume-Uni**.
- > Le Royaume-Uni est le **5^e pays client de la Nouvelle-Aquitaine** en 2019 derrière l'Italie et devant la Chine. Au plan national, il se situe au 6^e rang derrière la Belgique et devant la Chine.
- > **Les exportations régionales vers le Royaume-Uni sont restées stables** (+0,6 %) en 2019, tandis qu'au plan national les échanges avec le Royaume-Uni ont augmenté de 3 %.

IMPORTATIONS

- > La Nouvelle-Aquitaine importe 639 millions d'euros depuis le Royaume-Uni, soit **2,7 % de la totalité des importations régionales**.
- > **10^e région française importatrice depuis ce pays**.
- > Le Royaume-Uni est devenu le **12^e pays fournisseur de la région** (11^e en 2018). Au plan national le pays se situe au 8^e rang.
- > **Les importations régionales depuis le Royaume-Uni sont orientées à la baisse** (-4,6 % sur 1 an et -3,7% sur 3 ans). A l'inverse, les importations nationales repartent à la hausse en 2019 (+2,6 %), après une forte baisse en 2018 (-5,4 %).

3 produits représentent près de la moitié des exportations

- > **Trois produits concentrent à eux seuls 44 % de la valeur totale exportée vers le Royaume-Uni en 2019**. Les ventes de boissons (28,7 % des exportations régionales vers la Royaume-Uni) sont orientées à la hausse (+10,2% sur 3 ans).
- > **Les produits de la construction aéronautique et spatiale** (+7,3 %), **les produits à base de fruits et légumes** (+10,9 %), **les produits laitiers** (+59,2 %) et **les produits chimiques** (+25 %) s'inscrivent dans une forte croissance des exportations en 2019. A l'inverse, **les produits de la culture et de l'élevage** (-25 %), **les équipements pour automobile** (-17,4 %) et **les articles d'habillement** (-53 %) ont enregistré une baisse des exportations vers le Royaume-Uni.

Exportations 2019 **000 M€**
Part dans les exportations régionales vers ce pays **00 %**

Evolution sur 1 an **+00 % ↗**

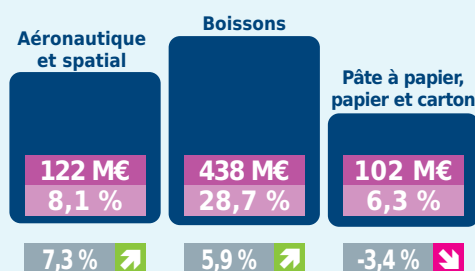
- > Les importations régionales en provenance du Royaume-Uni sont plus diversifiées, **un peu moins de 30 % des importations régionales sont issues des trois premiers produits** : boissons, machines et équipements d'usage général et produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique.

- > Les importations en provenance du Royaume-Uni ont enregistré une **baisse en 2019 (-4,6 %)**. Cela est dû principalement à la diminution des importations de : **boissons** (-15 %), **produits pétroliers raffinés et coke** (-21,7 %) et **produits pharmaceutiques** (-50 %).

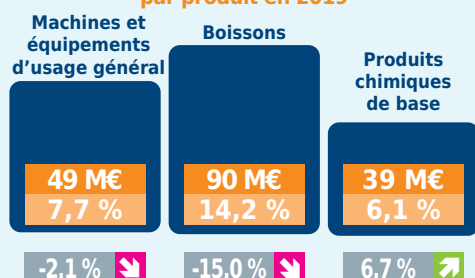
Importations 2019 **000 M€**
Part dans les importations régionales vers ce pays **00 %**

Evolution sur 1 an **+00 % ↗**

Exportations de la Nouvelle-Aquitaine vers le Royaume-Uni par produit en 2019



Importations de la Nouvelle-Aquitaine en provenance du Royaume-Uni par produit en 2019



DYNAMISME DES ÉCHANGES AVEC LE ROYAUME-UNI : DES DISPARITÉS SELON LES DÉPARTEMENTS

		2019 M€	Évol. exp./imp. 1 an %	Part dans exp./imp. rég. %
1 ^{ers} produits exportés	Équipements pour automobiles	21	-25,5	24,1
	Produits laitiers et glaces	19	3,2	22,3
1 ^{ers} produits importés	Équipements pour automobiles	7	12,1	20,4
	Parfums, cosmétiques et produits d'entretien	2	-10,2	7,1

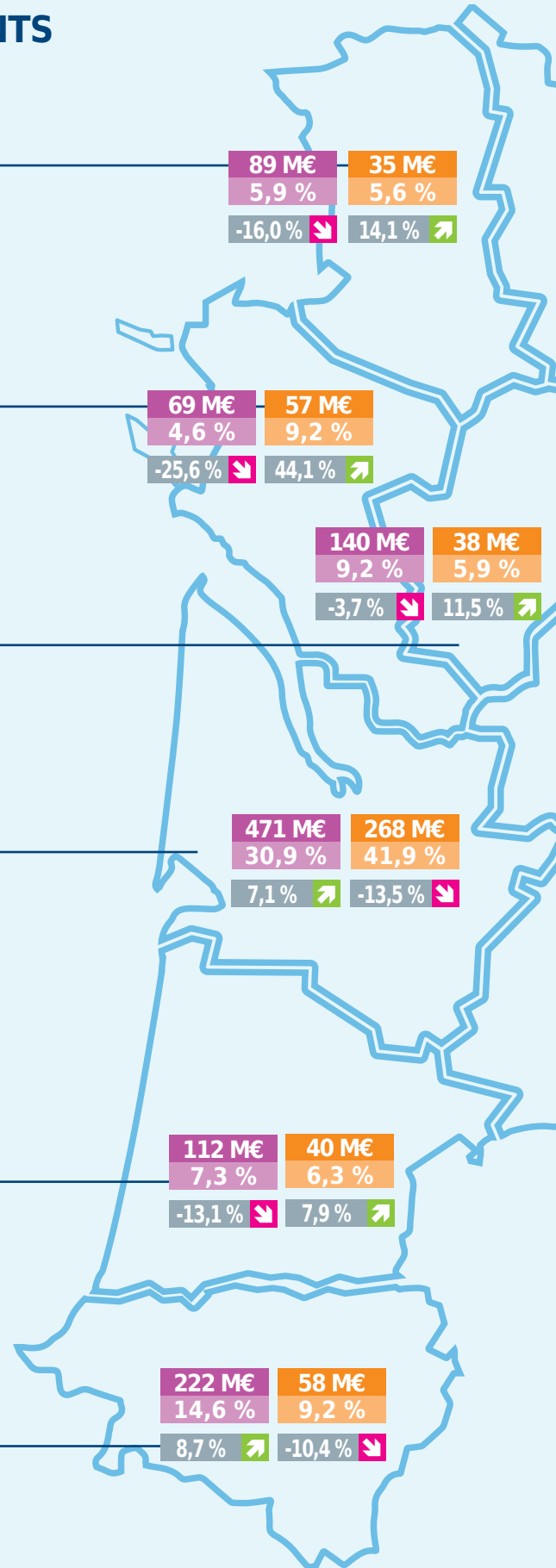
		2019 M€	Évol. exp./imp. 1 an %	Part dans exp./imp. rég. %
1 ^{ers} produits exportés	Produits de la culture et de l'élevage	30	-43,6	44,0
	Navires et bateaux	8	22,8	12,8
1 ^{ers} produits importés	Produits pétroliers raffinés et coke	17	-3,9	29,4
	Machines et équipements d'usage général	9	15,6	16,6

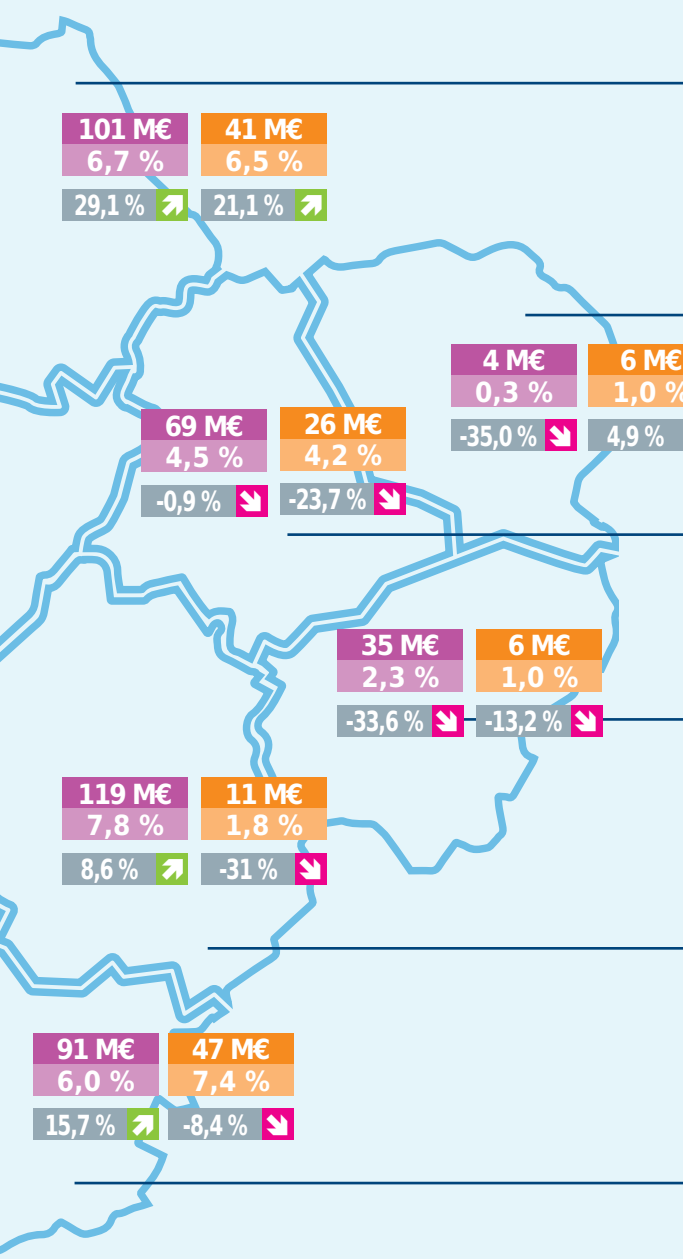
		2019 M€	Évol. exp./imp. 1 an %	Part dans exp./imp. rég. %
1 ^{ers} produits exportés	Boissons	92	-14,6	65,8
	Matériel électrique	22	30,1	16,4
1 ^{ers} produits importés	Appareils de mesure, d'essai et de navigation ; articles d'horlogerie	10	64,7	26,6
	Pâte à papier, papier et carton	3	25,4	9,1

		2019 M€	Évol. exp./imp. 1 an %	Part dans exp./imp. rég. %
1 ^{ers} produits exportés	Boissons	324	12,9	68,9
	Ordinateurs et équipements périphériques	23	31,5	5,0
1 ^{ers} produits importés	Boissons	88	-15,4	33,0
	Produits de la construction aéronautique et spatiale	33	35,6	12,5

		2019 M€	Évol. exp./imp. 1 an %	Part dans exp./imp. rég. %
1 ^{ers} produits exportés	Articles d'habillement	15	-34,3	14,3
	Produits alimentaires divers	15	-5,7	13,8
1 ^{ers} produits importés	Produits de la pêche et de l'aquaculture	14	-2,1	35,6
	Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique	1	-24,2	4,7

		2019 M€	Évol. exp./imp. 1 an %	Part dans exp./imp. rég. %
1 ^{ers} produits exportés	Produits de la construction aéronautique et spatiale	114	8,8	51,5
	Matériaux de construction et produits minéraux divers	28	2,3	12,6
1 ^{ers} produits importés	Déchets industriels	11	-27,6	19,5
	Composants et cartes électroniques	6	-3,5	11,6





Vienne

	2019 M€	Évol. exp./imp. 1 an %	Part dans exp./imp. rég. %
1 ^{ers} produits exportés	17	133,2	16,7
1 ^{ers} produits importés	11	100	11,7
1 ^{ers} produits exportés	8	120,9	21,0
1 ^{ers} produits importés	5	44,1	13,5

Creuse

	2019 M€	Évol. exp./imp. 1 an %	Part dans exp./imp. rég. %
1 ^{ers} produits exportés	1	-10,5	34,1
1 ^{ers} produits importés	0,7	-34,0	16,9
1 ^{ers} produits exportés	4	16,1	65,6
1 ^{ers} produits importés	0,1	-79,3	2,1

Haute-Vienne

	2019 M€	Évol. exp./imp. 1 an %	Part dans exp./imp. rég. %
1 ^{ers} produits exportés	27	7,3	40,3
1 ^{ers} produits importés	9	3,7	14,2
1 ^{ers} produits exportés	5	-37,7	22,4
1 ^{ers} produits importés	4	-29,7	17,0

Corrèze

	2019 M€	Évol. exp./imp. 1 an %	Part dans exp./imp. rég. %
1 ^{ers} produits exportés	7	38,6	21,9
1 ^{ers} produits importés	1	-42,3	3,6
1 ^{ers} produits exportés	1	48,9	14,7
1 ^{ers} produits importés	0,6	-41,0	8,6

Dordogne

	2019 M€	Évol. exp./imp. 1 an %	Part dans exp./imp. rég. %
1 ^{ers} produits exportés	54	-5,8	45,4
1 ^{ers} produits importés	23	-5,2	19,9
1 ^{ers} produits exportés	1	21,1	17,0
1 ^{ers} produits importés	1	-45,4	10,8

Lot-et-Garonne

	2019 M€	Évol. exp./imp. 1 an %	Part dans exp./imp. rég. %
1 ^{ers} produits exportés	25	-0,9	27,7
1 ^{ers} produits importés	24	46,0	26,4
1 ^{ers} produits exportés	9	-20,3	19,6
1 ^{ers} produits importés	7	-8,0	16,4

Exportations vers le Royaume-Uni 2019 **000 M€**
Part dans les exportations régionales **00 %**

Evolution sur 1 an **+00 %** ↗

Importations depuis le Royaume-Uni 2019 **000 M€**
Part dans les importations régionales **00 %**

Evolution sur 1 an **+00 %** ↗

Plus de la moitié des exportations portées par 3 départements

La Gironde est le premier exportateur de la Nouvelle-Aquitaine vers le Royaume-Uni avec 471 millions d'euros de ventes (31% des exportations régionales vers ce pays). Le deuxième département exportateur de la région vers le Royaume-Uni sont **les Pyrénées-Atlantiques** avec 222 millions d'euros, suivi de **la Charente** (146 millions d'euros). **Ces trois départements représentent plus de la moitié des exportations de la Nouvelle-Aquitaine vers le Royaume-Uni.**

- > En **Dordogne**, la croissance des exportations vers le Royaume-Uni continue en 2019 (+8,6 %). C'est le cas également pour **le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques, la Vienne et la Gironde** qui enregistrent une augmentation des exportations vers ce pays.
- > **La Charente-Maritime, la Corrèze et la Creuse** voient leurs exportations diminuer de plus de 25% vers le Royaume-Uni.

La légère hausse des exportations régionales vers le Royaume-Uni (+0,6 % en 2019) est portée par différents produits selon le territoire :

- > **Gironde** : hausse des boissons (+12,9 %) et des ordinateurs et équipements périphériques (+31,5 %).
- > **Pyrénées-Atlantiques** : augmentation des produits de la construction aéronautique et spatiale (+8,8 %) et des produits chimiques de base (86,6 %).
- > **Dordogne** : augmentation des exportations de téléphones et équipements de communication, au 3^e rang des produits exportés en 2019. Ces produits étaient au 5^e rang en 2018.
- > **Vienne** : hausse des produits laitiers (+100 %), appareils de mesure, d'essai et de navigation (+133,2 %) et des machines et équipement d'usage général (+50 %)
- > **Lot-et-Garonne** : augmentation des ventes de produits de la culture et de l'élevage (+50 %) et des boissons (+16 %) vers le Royaume-Uni.

Baisse globale des importations en Nouvelle-Aquitaine

La Gironde est aussi le premier importateur de la Nouvelle-Aquitaine depuis le Royaume-Uni (268 millions d'euros), et représente **41% des importations de la Nouvelle-Aquitaine**. En 2019, **la baisse des importations régionales depuis le Royaume-Uni** (-4,6%) a permis d'accentuer son excédent commercial avec le Royaume-Uni (+4,7 %).

Quelques tendances significatives sur la diminution des importations avec le Royaume-Uni :

- > **Gironde** : baisse de 15 % des importations de boissons depuis le Royaume-Uni mais aussi une forte baisse des importations de produits pharmaceutiques (-64,8 %) et des produits pétroliers et coke (-80,1 %).
- > **Lot-et-Garonne** : diminution des produits de la pêche et de l'aquaculture (-20,3 %) et des préparations et conserves à base de poisson (-8 %) ainsi que des produits de la culture et de l'élevage (-41,3 %).
- > **Haute-Vienne** : les quatre premiers produits importés depuis le Royaume-Uni pour ce département contribuent à la diminution des importations de la Nouvelle-Aquitaine. Il y a les machines d'usages diverses (-37,7 %), les produits chimiques divers (-29,7 %), les machines et équipements d'usage général (-56 %) et le cuir, bagages et chaussures (-21,7 %).

ENTREPRISES : FRANCHISSONS LE BREXIT ENSEMBLE !

- A l'issue du référendum du 23 juin 2016, les Britanniques ont choisi de quitter l'Union européenne.
- Les négociateurs de l'Union européenne et du Royaume-Uni se sont entendus le 17 octobre 2019 sur un projet d'accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE.
- Cet accord a été signé le 24 janvier 2020 par le Président du Conseil européen, la Présidente de la Commission européenne et le Premier Ministre britannique. Il a été ratifié par le Parlement européen le 29 janvier 2020.
- **L'accord de retrait est entré en vigueur à la sortie du Royaume-Uni de l'UE, le 31 janvier 2020 à minuit.**

Le 1^{er} février 2020, rien n'a changé.

- > Le 31 janvier 2020 à minuit s'est ouverte une période dite "de transition" pour laisser le temps à chacun de préparer la mise en œuvre de l'accord de retrait et anticiper la relation future entre l'UE et le Royaume-Uni.
- > Sous réserve des accords négociés dans la relation future entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, **cette page apporte des réponses sur les questions douanières en cas de rétablissements des formalités pour les entreprises à l'issue de la période de transition.**
- > A la fin de la période de transition, le Royaume-Uni sera considéré comme un pays tiers. **Des formalités douanières devront être accomplies à chaque fois que vous échangerez avec le Royaume-Uni.** Vous devrez déposer **une déclaration en douane pour chacune de vos opérations.**
- > Elle sert à :
 - calculer les droits et taxes,
 - établir les statistiques du commerce international,
 - réaliser des contrôles ciblés.

- > Cette déclaration de 54 cases peut être remplie soit par un professionnel du dédouanement soit par vous-même. Elle doit être déposée auprès du bureau de douane compétent, à savoir celui auprès duquel les marchandises sont présentées, soit au moment de la présentation en douane des marchandises, soit jusqu'à 30 jours avant la présentation en douane des marchandises au bureau de douane compétent (déclaration en douane anticipée).

Quelle que soit la taille de votre entreprise, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne aura un impact :

- sur votre activité commerciale,
- sur vos relations avec les opérateurs économiques du Royaume-Uni,
- sur vos relations avec les pouvoirs publics chargés de la gestion de la frontière (DGDDI, DGAL, DGCCRF...).

COMMENT VOUS Y PRÉPARER ?

En réalisant un auto-diagnostic exhaustif de l'ensemble de vos schémas relatifs à vos échanges avec le Royaume-Uni afin d'adapter vos process internes et externes aux enjeux à venir.

BREXIT Pour bien débuter à l'international

- J'obtiens** un numéro EORI pour mes échanges avec le Royaume-Uni
- Je décide** qui remplira mes déclarations en douane
- Je consulte** les droits et taxes applicables
- Je m'assure** que mes biens ne sont pas soumis à une réglementation particulière
- Je décide** qui assurera le transport de mes produits
- Je fiabilise** mon dédouanement à l'export
- Je prépare** mon dédouanement à l'import



POUR EN SAVOIR PLUS

CONSULTEZ

Le Guide douanier de préparation au Brexit à destination des entreprises
www.douane.gouv.fr/fiche/entreprises-preparez-vous-au-brexit

Pour toute question, une adresse dédiée au Brexit :

brexit@douane.finances.gouv.fr

Vos contacts en région :

www.douane.gouv.fr/les-cellules-conseil-aux-entreprises

TEAM FRANCE EXPORT VOUS ACCOMPAGNE

CCI International Nouvelle-Aquitaine est le service international mutualisé des 14 CCI territoriales, pour accompagner les entreprises locales dans leur développement à l'export.

Depuis la mise en œuvre en février 2018 de la réforme nationale du dispositif de soutien à l'internationalisation des entreprises, **Business France et les Chambres de commerce et d'industrie se sont unies pour former une équipe commune de conseillers internationaux, véritables « coachs » sectoriels au service des entreprises d'un territoire déterminé.** Pour la Nouvelle-Aquitaine, chaque conseiller international est doté d'un portefeuille sectoriel d'entreprises réparties en 4 filières (Agrotech / Art de Vivre & Santé / Industrie & Cleantech / Tech & Services) et a pour mission d'aider les entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie de développement export.

Ainsi, selon les besoins exprimés par les entreprises, les conseillers préparent, forment et accompagnent au développement international grâce aux bureaux Business France à l'étranger et notamment au Royaume-Uni (réalisation d'études, identification de partenaires commerciaux, actions de prospection individuelles et collectives, Volontaires Internationaux en Entreprise, etc.).

La Région Nouvelle-Aquitaine, membre de la Team France Export, accompagne financièrement les projets de développement export des entreprises régionales et propose un dispositif, « 123 Export », qui permet aux entreprises de participer à une sélection de plus de 120 opérations collectives (salons, rencontres acheteurs...), avec une phase de préparation et de suivi, le tout financé à 50 %. En 2020, près de 60 opérations ont été proposées aux entreprises de Nouvelle-Aquitaine sur la Zone du Royaume-Uni.



Retrouvez toutes les informations sur :
www.teamfrance-export.fr/nouvelle-aquitaine

réalisé par :



en collaboration avec :



CCI NOUVELLE-AQUITAINE

2, place de la Bourse
CS 91942
33050 Bordeaux Cedex

Contact : Martine Domecq
information@nouvelle-aquitaine.cci.fr
05 56 11 94 91